

Programme des Nations Unies pour le développement

Pays : Djibouti

Descriptif de projet

Titre du projet : Appui à la Planification, à la Statistique et à la coordination de l'aide

Produit(s) de l'UNDAF :

Appui à la Planification, à la Statistique et à la coordination de l'aide	
Produit(s) de l'UNDAF	Effet 1.2 : Les processus nationaux et sectoriels de planification, de suivi-évaluation, ainsi que de la gestion macro-économique sont soutenus et renforcés
Produit(s) escompté(s) :	<p>E 1.2.2 : Les directions et services sectoriels de planification, de gestion et de suivi et évaluation sont soutenus et renforcés</p> <p>E 1.2.3 : La gestion macro-économique et la mobilisation des ressources en matière d'Aide publique au développement sont soutenues et renforcées</p> <p>E 1.2.4 : Un appui institutionnel et technique à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) et à la production des données désagrégées par âge et par sexe est fourni.</p>

Partenaire d'exécution : MAECI / Direction de l'Economie / DISED

Parties responsables :

Brève description

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des objectifs établis au titre du Plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays (CPAP), vise à renforcer les capacités de pilotage stratégique du développement en matière de planification et de gestion macroéconomique.

Le Gouvernement de Djibouti, consent des efforts louables dans le cadre de la gestion de l'économie. Par ailleurs, le gouvernement a érigé la gouvernance économique comme une priorité stratégique devant contribuer au développement du pays. Pour ce faire, il a décidé, avec l'appui du PNUD de renforcer les capacités de planification du développement.

Plus précisément, le projet devrait permettre d'appuyer le renforcement des capacités du gouvernement, notamment par les mesures suivantes : (i) Meilleure formulation de la planification des actions publiques (ii) une plus grande cohérence entre la vision à long terme (vision 2035) et les approches de court et moyen termes de développement, (iii) le renforcement des capacités institutionnelles de la statistique, (iv) un appui à la coordination de l'aide etc.

Période du programme :	12 mois
Principaux objectifs de résultats (Plan stratégique) :	_____
ID d'attribution Atlas :	_____
Date de début :	_____
Date de fin :	_____
Date de la réunion PAC :	_____
Dispositions en matière de gestion :	_____

Budget AWP	100 000\$
Total des ressources requises	125 000\$
Ressources à mobiliser	25 000\$
Total des ressources attribuées :	
• Régulier	_____
• Autre :	
○ Donateur	_____
○ Donateur	_____
○ Donateur	_____
○ Gouvernement	_____
Budget non financé :	_____

Approuvé par le Gouvernement :		Approuvé par le PNUD :	
Nom & Titre	SE M. Ahmed Ali Sillay Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères chargé de la Coopération Internationale	Nom & Titre	Dr Nicole Kouassi Représentante Résidente du PNUD PI
Signature		Signature	
Date :	11.0 MAR 2014	Date :	10 Mars 2014

Sommaire

I.	Analyse de la situation.....	3
II.	Objectifs et stratégie.....	4
III.	Plan de Travail Annuel: Année 2014.....	5
IV.	Arrangements de gestion.....	7
V.	Suivi-Evaluation.....	8
VI.	Contexte juridique.....	11
VII.	Annexes.....	12

I. ANALYSE DE LA SITUATION

Djibouti a œuvré considérablement, en dépit d'un environnement sous-régional instable et des conditions économiques au plan international, pour maintenir stabilité politique interne, mais aussi un climat de paix dans la Corne de l'Afrique en proie à des conflits armés et des changements sociopolitiques rapides.

La croissance économique du pays a connu un nouveau souffle en 2012 pour atteindre 4.5 %. Elle est portée par le dynamisme des deux moteurs de l'économie djiboutienne : les activités portuaires et les investissements directs étrangers (IDE). Les premières bénéficient d'une montée en charge du transit. Elles restent cependant en deçà des niveaux atteints avant la crise financière de 2008. Quant aux IDE, leur afflux dans le pays s'est intensifié.

Bien qu'encourageante, cette performance économique doit être nuancée. En effet, la croissance récente est liée à un afflux massif d'Investissement Direct Etranger principalement dans le domaine portuaire et hôteliers. De plus, l'économie djiboutienne est extravertie et repose principalement sur le secteur tertiaire à plus 80%. Cette croissance, très intensive en capital, a créé peu d'emplois. La situation de l'emploi reste préoccupante. Djibouti affiche un taux de chômage d'environ 59% de la population (source EDAM-IS 2002). De ce fait, il est d'une impérieuse nécessité de diversifier l'économie et d'explorer de nouvelles sources de croissance créatrices d'emplois.

Le Rapport sur le Développement Humain 2013 classe Djibouti au 164^{ème} rang sur 186 pays.

A l'instar de nombreux pays africain, le gouvernement a formulé une stratégie sur le long terme intitulée Vision 2035. Cette Vision 2035 sera ensuite déclinée en un plan décennal lui-même assorti d'un plan d'action quinquennal. Ce dernier viendra remplacer l'INDS 2008-2012 arrivé son terme. L'INDS 2008-2012 a fait l'objet d'une évaluation globale en 2013. Cette évaluation a permis de tirer les leçons et améliorera la formulation d'un nouveau plan quinquennal 2014-2018.

Il est à noter que la faiblesse de la planification a été relevée comme un des principaux problèmes institutionnels. Cette faiblesse de la planification des politiques publiques s'accompagne d'une insuffisance du système statistique. Le manque de données fiables constitue un sérieux handicap qui empêche le suivi efficace de l'action publique. En effet, la production de statistiques fiables, pertinentes et actualisées constitue un préalable à la réussite de toute politique de développement économique et social. Or, la situation à Djibouti est telle que le système statistique national n'est pas en mesure de produire de telles statistiques et les analyses y afférentes. Au regard de « l'indicateur de capacité statistique » mesuré par la Banque Mondiale (*Statistical capacity index, Banque Mondiale, 2010*), Djibouti obtient une note de 40 sur 100, contre une moyenne de 65 dans les pays en développement.

En matière de coordination de l'aide, le processus est à son début avec la mise en place du Cadre de dialogue Gouvernement -PTF. Le gouvernement a par un Décret présidentiel n°2012-0187/PR/MEFIP du 30 août mis en place un Cadre Institutionnel pour le Dialogue Gouvernement-Partenaires Techniques et Financiers. Plusieurs réunions techniques inter bailleurs de coordination de l'aide ont été organisées en 2013. La Coordination du Système des Nations a tenu une réunion de haut niveau en avril 2013. Convaincu de l'intérêt de ce processus, et dans le cadre de la Déclaration de Paris, le Gouvernement a émis le souhait de reprendre le leadership de ce processus et le PNUD lui a partagé toute la documentation nécessaire.

II. OBJECTIFS ET STRATEGIE

2.1. Objectif global

Le programme proposé a pour objet de renforcer les capacités nationales de planification de programmation et de formulation des actions publiques de développement ainsi que le renforcement des capacités statistiques. Le programme ambitionne également d'apporter un appui à renforcer la cohérence et l'articulation entre les différents documents de planification (long terme, moyen terme et plan d'action).

2.2. Stratégie générale

La stratégie de la composante Gouvernance et développement économique du programme se propose de renforcer les capacités des structures nationales en charge de la planification afin d'assurer une mise en œuvre efficace des politiques de développement.

Le projet ambitionne d'appuyer le gouvernement de Djibouti dans la formulation d'un nouveau plan quinquennal 2014-2018. Ce dernier servira de plan d'action opérationnel de la Vision 2035. Par ailleurs, cette stratégie se basera sur l'évaluation de l'INDS 2008-2012. Pour ce faire, le projet mettra à la disposition de la Direction de l'Economie une assistance technique nationale et internationale. Un accent particulier sera mis sur le transfert de compétence et l'appropriation des nationaux de l'ensemble le processus.

Dans le domaine de la statistique, le programme appuiera la DISED afin de mettre en œuvre les actions prévues dans la Schéma Directeur de la Statistique 2001-2015. Le projet mettra l'assistance technique nécessaire pour l'analyse des données des enquêtes nationales dans les domaines socio-économique. Ces rapports d'analyse ressortiront les données désagrégées notamment par sexe. Par ailleurs, il est prévu une mise à jour des indicateurs de suivi des politiques et l'élaboration de métadonnées agréée entre toutes les parties prenantes. Ces indicateurs seront utiles notamment pour le plan de suivi évaluation de la nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté 2014-2018. Ce projet sera exécuté dans le cadre d'un programme conjoint des agences des Nations Unies.

En matière de coordination de l'aide, le projet appuiera le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale dans l'opérationnalisation des dispositions du décret du 30 août 2012 portant création et organisation du Cadre Institutionnel pour le Dialogue Gouvernement-Partenaires Techniques et Financiers.

Liens du programme avec le cadre de planification et de programmation du système des Nations unies

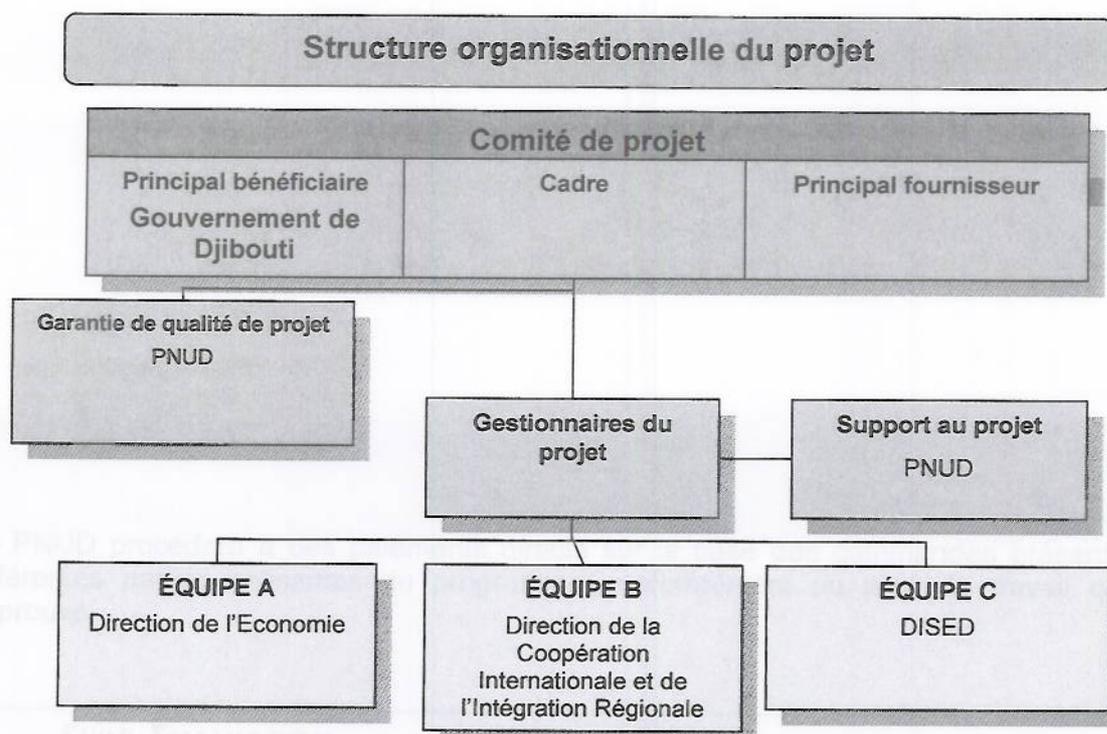
L'intervention du programme s'inscrit dans le cadre des Effets 1.2 et 1.3 de l'UNDAF : "La gouvernance et développement économique", contribuant à la réalisation des axes prioritaires I et IV de l'INDS relatifs à la croissance et compétitivité, ainsi que la gouvernance publique.

Sur la base des défis et priorités nationales, ainsi que des avantages comparatifs du SNU et tenant compte de l'alignement des autres acteurs, le SNU contribuera à la résolution des problèmes liés à la faiblesse des capacités dans la gouvernance publique.

humains.

<p>Produit 2 (dans le plan du programme conjoint des Nations Unies)</p> <p>Un appui institutionnel et technique à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) et à la production des données désagrégées par âge et par sexe est fourni.</p> <p><i>Référence initiale</i> : pas de rapport sur les enquêtes</p> <p><i>Indicateurs</i> :</p> <p>Rapports sur les enquêtes existants</p> <p><i>Cibles</i> :</p> <p>Résultat du Programme de pays associé :</p>	<p>1.1 Analyse des données des enquêtes EBC et l'EDAM 3</p> <p>1.2 Mise à jour des métadonnées des indicateurs</p>					DISED	PNUD		20 000
<p>Produit 3</p> <p>La gestion macro-économique et la mobilisation des ressources en matière d'Aide publique au développement sont soutenues et renforcées</p> <p><i>Indicateurs</i> :</p> <p>Fournitures du matériels</p> <p>Nombres de réunions tenues</p> <p><i>Cibles</i> :</p> <p>Résultat du Programme de pays associé : Processus de coordination de l'aide soutenu</p>						DCIIR	PNUD		4 000
						DCIIR	PNUD		6 000

IV. ARRANGEMENTS DE GESTION



- **Modalité de mise en œuvre**

La modalité de mise en œuvre du programme sera l'exécution nationale. Le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Économie et des Finances, chargé de l'Industrie, est responsable de la gestion du programme. Ce dernier sera placé sous la tutelle dudit ministère.

- **Dispositif de pilotage et de gestion du programme**

Le dispositif de pilotage et de gestion du programme est le suivant : **un comité de pilotage du programme** composé des représentants des différentes directions concernées par le programme et le PNUD à travers son chargé de programme. Le comité de pilotage a pour fonctions de (i) donner les orientations stratégiques et superviser la mise en œuvre du programme, (ii) assurer la coordination interministérielle et inter-institutions ; (iii) valider les plans d'action et rapports annuels d'activités, les budgets annuels, les rapports d'activités et les rapports financiers du programme, (iv) valider les avants projets de documents à caractère stratégique (état d'avancement des réformes en matière de gouvernance et de développement économique, (v) s'assurer que les ressources du programme sont gérées selon les normes requises et pour la réalisation des résultats prévus. Il se réunit deux fois au moins dans l'année pour valider les plans de travail et les budgets annuels et une deuxième fois pour examiner les rapports de progrès réalisés.

Chaque Directeur, assisté éventuellement des experts, veillera à la synergie des actions des différents sous-programmes, élaborera et mettra en œuvre un Plan de travail annuel.

Le Gouvernement mettra à la disposition de chaque sous-composante du programme, un local fonctionnel, prendra en charge ses besoins en eau et électricité et prendra les dispositions financières pour compenser le retrait progressif du PNUD dans le financement du programme. L'organigramme du programme et des unités de gestion des sous-composantes figure ci-dessus.

Gestion de la qualité pour les résultats des activités du programme

Les résultats clés suivants sont attendus de la mise en œuvre du programme :

- Les capacités nationales de planification sont renforcées et tiennent compte des aspirations des différentes parties prenantes;
- Le processus de coordination de l'aide est supporté ;
- Le système statistique national est renforcé.

Elle se fera selon la recherche de l'atteinte des différents effets du programme d'appui global du PNUD à travers l'identification bien des activités comme l'indique le tableau détaillé ci-après.

PRODUIT 1 : Capacités de suivi/évaluation des institutions nationales renforcées au niveau national, sectoriel et local.		
Résultat de l'activité 1.1	<i>Nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté élaborée</i>	Date de début : début du 2 ^{ème} trimestre Date de fin : fin du 3 ^{ème} trimestre
Objectif	Formulation d'un nouveau plan quinquennal pour la période 2014-2018	
Description	Recrutement de consultants nationaux pour formuler le nouveau plan quinquennal. La supervision sera assurée par le consultant international Planificateur en poste à la Direction de l'Economie	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat d'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Méthode qualitative <i>Moyens de vérification. Quelle sera la méthode utilisée pour déterminer si les critères de qualité ont été satisfaits ?</i>	Date de l'évaluation <i>À quelle date l'évaluation sera-t-elle menée ?</i>
Acceptation du document par toutes les parties prenantes	Nouveau plan quinquennal disponible	Fin du 3 ^{ème} trimestre

PRODUIT 2 : Appui au Schéma de la Directeur de la Statistique		
Résultat de l'activité 2.1	<i>Capacités techniques de la DISED renforcées</i>	Date de début : début du 1 ^{er} trimestre Date de fin : fin du 4 ^{ème} trimestre
Objectif	Analyse des enquêtes socio-économique et autres travaux statistiques et l'exploitation des données censitaires	
Description	<i>Mettre à la disposition de la DISED l'expertise nécessaire</i>	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat d'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Méthode qualitative <i>Moyens de vérification. Quelle sera la méthode utilisée pour déterminer si les critères de qualité ont été satisfaits ?</i>	Date de l'évaluation <i>À quelle date l'évaluation sera-t-elle menée ?</i>
- Analyse des données de l'enquête intégrale EDAM3-IS / EDAM BC/ EDETEM - Analyse de données censitaires ; - mobilisation des financements pour la mise en œuvre du schéma directeur de la statistique et de la SNDS --Appui aux travaux statistiques des départements ministériels	Évaluation par un groupe de réflexion	Fin 4 ^{ème} trimestre

PRODUIT 3 : Coordination de l'aide		
Résultat de l'activité 3.1	<i>Capacités techniques de la Direction de la coopération Internationale et de l'Intégration Régionale</i>	Date de début : fin du 2 ^{ème} trimestre Date de fin : 4 ^{ème} trimestre
Objectif	Mise en œuvre du cadre de dialogue Gouvernement-PTF	
Description	<i>Appui conseil à la Direction de la coopération Internationale et de l'Intégration Régionale et organisation de réunions de coordination de l'aide</i>	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat d'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Méthode qualitative <i>Moyens de vérification. Quelle sera la méthode utilisée pour déterminer si les critères de qualité ont été satisfaits ?</i>	Date de l'évaluation <i>À quelle date l'évaluation sera-t-elle menée ?</i>
- Cadre de dialogue Gouvernement-PTF opérationnalisé	Évaluation par un groupe de réflexion	4 ^{ème} trimestre

VI. CONTEXTE JURIDIQUE

Ce document ainsi que le Plan d'action pour la mise en œuvre du programme de pays (CPAP), signé par le gouvernement et le PNUD et incorporé à titre de référence, constituent le descriptif de projet mentionné dans l'Accord de base type en matière d'assistance (SBAA) [ou tout autre accord approprié applicable]. L'ensemble des dispositions relatives au CPAP s'appliquent à ce document.

Conformément à l'Article II de l'Accord de base type en matière d'assistance, la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire d'exécution, de son personnel et de ses propriétés ainsi que des propriétés du PNUD confiés à la garde du partenaire d'exécution incombe à ce dernier.

Le partenaire d'exécution devra :

- a) mettre en place et gérer un plan de sécurité approprié prenant en compte la situation, au niveau de la sécurité, du pays dans lequel le projet est mené ;
- b) prendre en charge tous les risques et les engagements liés à la sécurité du partenaire d'exécution, ainsi que la mise en œuvre complète du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan a été effectivement mis en œuvre et de suggérer, si nécessaire, des modifications au plan établi. La non-conformité aux exigences de mise en œuvre et de gestion d'un plan de sécurité approprié tel que requis aux termes des présentes constitue une rupture au présent accord.

Le partenaire d'exécution convient d'entreprendre tous les efforts raisonnables pour garantir qu'aucun fonds reçu du PNUD au titre du Descriptif de projet ne soit utilisé pour fournir un appui à des individus ou des entités associés au terrorisme, et que les bénéficiaires de fonds alloués par le PNUD au terme des présentes ne figurent pas dans la liste établie par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). Cette liste est consultable sur le site Web à l'adresse suivante :

<http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les sous-contrats ou sous-conventions entrant dans le cadre du présent descriptif de projet.

VII. ANNEXES

Annexe A : Analyse des risques

Volet	Description	Date	Type	Impact & Probabilité	Contre-mesures /réponse au niveau de la gestion	Propriétaire	Soumis, mis à jour par	Dernière mise à jour	Statut
	Effectivité de la volonté politique de renforcer le système national de planification	2013-2017	Politique Organisationnel	Retards dans la formulation et la mise en œuvre des plans d'actions des politiques sectorielles Probabilité : 2 Impact : 4	Plaidoyers du programme envers les sectoriels	Gouvernement	Formulation de projet	10-02-2014	
	Insuffisance des ressources allouées au programme	2013-2017	Financier	Les acteurs nationaux ne disposent pas des moyens pour fonctionner effectivement Probabilité : 4 Impact : 4	Plaidoyers pour une mobilisation de ressources	Gouvernement	Formulation de projet	10-02-2014	
	Faiblesse de leadership et manque d'appropriation du nouveau plan quinquennal tant par le niveau politique que sectoriel	2013	Politique Institutionnel	Le nouveau plan quinquennal pas mis en œuvre Probabilité : 3 Impact : 4	Processus de formulation participatif et inclusif	Gouvernement	Formulation de projet	10-02-2014	
	Mauvaise définition des indicateurs de suivi des performances de l'INDS	2013	Technique	La non adhésion des acteurs sectoriels Probabilité : 2 Impact : 4		Gouvernement	Formulation de projet	10-02-2014	
	Insuffisante définition des secteurs entraînant des interférences dans la mise en œuvre des politiques de développement et compromettant l'implémentation l'approche inclusive	2013	Politique Institutionnel	Les conflits de compétences exacerbés Probabilité : 3 Impact : 4		Gouvernement	Formulation de projet	10-02-2014	